

# Présentation du camping

# Situation

Le Camping L'océane se trouve à VIELLE SAINT GIRONS, petite station balnéaire tranquille et verdoyante, avec sa forêt de pins, ses plages océanes, son lac, ses sentiers pédestres et pistes cyclables.

- à 3 km du village de ST GIRONS, avec ses commerces ( alimentation, presse, restaurant, bar), pharmacie, médecin, tennis.....
- -à 6 km de sa plage touristique et surveillée, avec commerces, restaurants, école de surf, club équestre, animations, marché nocturne, .....
- à 0,5 km du petit village de VIELLE avec balade en forêt, terrain de foot, fronton, Skate Park.....
- à 1,5 km du Lac (plage de Vielle) surveillé par des Maîtres Nageurs Sauveteurs (MNS), sports nautiques, détente, restaurants, club équestre, .....
- -à 5 km de LEON, station balnéaire très sympathique avec ses commerces, hôtels restaurants, cinéma, son lac, son marché tous les matins.....
- -à 15 km de la station de MOLIETS, puis, VIEUX BOUCAU, animations diverses pratiquement tous les soirs....
- -à 35 km de la ville thermale de DAX avec sa gare SNCF, sa Fontaine Chaude, ville à visiter! à SAINT PAUL LES DAX: centre de thalasso, lac, casino, bowling....

# Location

<u>Chaque Mobil Home</u> est correctement entretenu et propre. Il est équipé de vaisselle suffisante pour le nombre de personnes prévues. Un inventaire vous est remis à votre arrivée et vous devez le vérifier afin de ne pas rencontrer de surprise. Celui-ci devra être rendu le lendemain de votre arrivée, à l'accueil avec vos remarques sur une page à part. Pendant votre séjour, n'hésitez pas à demander un objet qui pourrait vous manquer momentanément et qui n'est pas prévu dans l'inventaire. Si nous l'avons, nous serons ravis de vous aider.

Ne laissez pas les enfants jouer avec les fermetures des fenêtres, un Mobil Home reste fragile et toute dégradation sera à la charge du locataire. Tout objet cassé ou abimé sera réglé selon les tarifs indiqués dans le livret qui vous est remis à votre arrivée.

Vous devez avoir une assurance habitation qui vous couvre en villégiature (responsabilité civile). Demandez à votre assureur vos acquis en la matière. Chaque emplacement nu est correctement entretenu et propre. Il est strictement interdit d'utiliser des barbecues à charbon ou électrique. Il sera interdit de vider l'huile ou l'eau chaude à même le sol ,vous détruiriez racines des arbres et des végétaux. Lors de votre départ laissez votre emplacement très propre et si besoin rebouchez les tranchées que vous auriez pu faire pour cause de pluie, veuillez laisser l'emplacement dans le même état que vous l'avez trouvé.

# Respect d'autrui

Ce Camping a la particularité d'être connu pour son coté familial, propre, respectueux et tranquille. Il ne doit plus y avoir de nuisances sonores (radio, éclats de voix, claquements de portières, cris d'enfants...). Respecter son voisin en baissant la tonalité des sons, en surveillant ses enfants .... Les animations musicales au snack bar se terminent à minuit, puis le calme revient. La propreté et l'hygiène sont de rigueur: si vous allez aux sanitaires du camping, respectez le nettoyage des lieux

Les fleurs doivent également être protégées. Il est tellement plus agréable de vivre dans un espace en couleur, que la nature nous offre. Respectons là. Ne jetez aucun détritus, ni mégots, ni allumettes par terre. Si vous suivez ces consignes, nous passerons de bonnes vacances!! Ensemble et en bonne Harmonie.

# **Divers**

<u>Les ordures ménagères</u> alimentaires en sacs poubelle seront déposées dans le container en bord de route, des containers divers récolteront le verre, le plastique, le carton etc.. un espace tri est à votre disposition, respectez le, vous respecterez l'environnement, merci.

Courrier: vous pouvez donner votre courrier aux hôtesses d'accueil, la levée se fait tous les jours à partir de 9h30 par les services de la Poste de St Girons.

Si vous rencontrez des difficultés au sein du Camping, n'hésitez pas à en parler à la direction qui pourra éventuellement les résoudre. Sinon, tout litige non résolu sera soumis aux tribunaux compétents.

PARENTS: Surveillez et accompagnez vos enfants dans toutes les activités, ne les laissez jamais seuls au camping ou dans votre hébergement, quelque soit leur âge. Vous êtes civilement responsables de leurs faits et gestes.

Vous retrouverez ces consignes et ces conseils affichés à l'accueil et à l'entrée du camping sur les panneaux "règlement intérieur du camping", ainsi que les consignes Piscine, Toboggans aquatiques, aire aqualudique, Jeux, Snack, Sanitaires, Salle de jeux, City stade... à l'entrée de chacun de ces lieux.

Le camping ne peut-être tenu responsable de tout accident suite au non respect du règlement intérieur ou de ces consignes de sécurités

MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION ET VOTRE CIVISME LA DIRECTION VOUS SOUHAITE UN AGREABLE SEJOUR.

A L'OCEANE on y est bien!!..... A L'OCEANE on y revient

Suite au contrat, je reconnais avoir pris connaissance de ce document, je le signe et le renvoie.

Lu et approuvé: le: signature du client:





# Conditions générales de vente

# **Champ d'application**

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site du camping où par voie postale. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui –même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

# Condition générale

#### Dispositions générales

Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintient dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le présent contrat, sauf accord du propriétaire.

#### **Utilisation des lieux:**

Le locataire jouira de la location d'une manière paisible et en fera bon usage, conformément à la destination des lieux.

A son départ, le locataire s'engage à rendre la location aussi propre qu'il l'aura trouvée à son arrivée.

La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord préalable du propriétaire.

Les visiteurs dès leur arrivée devront s'identifier à l'accueil, ils sont sous la responsabilité de leur hôte et devront s'acquitter d'une redevance.

#### Cas particuliers:

Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité d'accueil indiquée sur le catalogue ou l'état descriptif. A titre exceptionnel et sous réserve de l'accord du propriétaire, il pourra être dérogé à cette règle. Dans ce cas le propriétaire sera en droit de percevoir une majoration qui devra être au préalable communiquée au locataire et consignée sur le contrat de location

# Conditions de réservation

#### Prix et règlement:

### Le prix des séjours est indiqué en euros, Taxe de séjour et TVA comprise.

Réservation emplacement camping et location: Toute location est nominative et ne peut en aucun cas, être cédée ou sous-louée. La location ne sera effective qu'après signature du contrat, versement d'un acompte de 25% sur le montant de la location globale à déduire de votre facture de séjour et 20€ de frais de dossier non remboursables le tout retourné à notre bureau dans un délai de 8 jours maximum, le solde doit être payé intégralement 1 mois avant votre date d'arrivée (les paiements en plusieurs fois sont accepté en accord avec la direction et un état de compte vous sera envoyé ). Le non-paiement du solde à la date convenue entraînera de plein droit la nullité du contrat sans mise en demeure préalable. La location ne devient effective qu'avec notre accord. Dès réception du contrat et de l'acompte, une confirmation de réservation vous sera envoyée. Il devra être présenté lors de votre arrivée à la réception du camping (le numéro de la location ne sera donné qu'à titre indicatif sans garantie). Le montant du séjour est calculé d'après les dates mentionnées sur le contrat de location : aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé ou une arrivée tardive. Pour tout retard non signalé, la location/ l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et les sommes versées resterons acquises à la direction du camping

# Annulations:

Emplacement camping et location: Toute réservation non soldée conformément aux conditions de réservation sera annulée.

Annulation du fait du client: ATTENTION! Au cas où vous devriez retarder votre arrivée ou annuler votre séjour, veuillez nous en aviser le plus tôt possible et par écrit (les messages téléphonés ne sont pas admis).

En cas d'annulation de votre réservation:

- Plus d'un mois avant votre date d'arrivée, la totalité de votre acompte sera retenu.
- Moins d'un mois avant votre date d'arrivée, le montant total de votre séjour sera retenu.

Un départ anticipé où une arrivée retardée par rapport aux dates réservées ne donnera lieu à aucun remboursement.

Annulation du fait du camping: En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de pandémie où de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des participants, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées. (Sauf frais de dossier et assurance annulation.)

Annulation en cas de pandémie: Dans l'hypothèse où le terrain de camping serait contraint d'annuler votre séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas l'accueil des participants (confinement général). Le camping émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client ( pas de remboursement ). Cet avoir, sera valable pour l'année suivante ( 12 mois), non remboursable et non cessible.

Dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, il n'y aura pas de remboursement possible, le camping vous conseille de prendre une assurance annulation adaptée.

# Interruption de séjour:

En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement de la part du camping hormis la caution après état des lieux.

# Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

# Assurance annulations

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation au moment de votre réservation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...). Les conditions générale figurent sur notre site à la rubrique hébergement "assurance annulation". L'assurance annulation doit être souscrite obligatoirement au moment de la réservation et ne pourra en aucun cas être rajouté par la suite.

# Tarifs assurances

Location Mobil-Home ou Emplacement Camping: 5% du montant de la location.

Lu et approuvé le: signature du client: 1/2

# Déroulement du séjour

### Arrivée- Départ:

À l'arrivée les locations Mobil-home sont disponibles à partir de 14 h et jusqu'à 19 h maximum. La libération de la location le jour de départ se fera entre 8h et 10h30 suivant les disponibilités restantes au moment de votre prise de rendez vous. Les emplacements camping devront être libérés avant 12 h. Au-delà, une journée supplémentaire sera facturée. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue. Tout campeur ou locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

#### Caution:

Pour les locations de mobil-homes, une caution (tarif suivant modèle de Mobil-home réservé) est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts du locatif où d'éventuels frais de nettoyage en fin de location. Elle vous sera rendue, retenue partiellement où en totalité le jour de votre départ suivant l'état des lieux.

Au plus tard la veille, vous devrez prendre rendez-vous à la réception pour l'inventaire de départ (état des lieux entre 8h et 10h30).

#### Animaux:

La présence d'animaux sur le camping est interdite.

#### Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et à l'entrée du camping, dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

#### Responsabilité:

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

La direction décline toute responsabilité en cas de vols, d'accidents ou d'incidents survenant au camping. Les parents sont responsables des faits et gestes et de la sécurité de leurs enfants. (Accompagnez les et Surveillez les!)

### Droit à l'image:

Lors de votre séjour vous et vos enfants, êtes susceptibles d'être pris en photo ou filmés sur le camping. Nous pouvons éventuellement utiliser ces photos ou ces films à but commercial ou publicitaire sans contre partie. Cependant si vous n'êtes pas d'accord, il vous faut le signalez par écrit à la réception dès votre arrivée.

#### Mineurs non accompagnés

Les mineurs non accompagnés de leurs parents où d'une personne majeure responsable (sous conditions) ne sont pas acceptés.

# Règlement des diverses zones du camping (affiché à chaque poste)

#### Accueil:

Le Bureau est ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Le Portail d'entrée et de l'accès forêt sont ouverts de 8h à 23h. Le parking de nuit est à l'entrée du camping.

#### Espace aquatique:

Les toboggans aquatiques (sous surveillance vidéo) ainsi que l'aire aqualudique sont ouvert de 10h à 12h puis de 15h à 20h, la piscine est ouverte de 10h à 22h, fermés en cas d'intempéries pour la sécurité (orage par exemple...). L'espace aquatique est sous la surveillance d'un parent ou adulte responsable.

Les enfants doivent être accompagnés par ses parents ou un adulte responsable pour accéder aux toboggans et aux piscines.

Par souci d'hygiène les vêtements longs dans l'espace aquatique tel que : Shorts / caleçons /combinaisons / jupettes / bermudas / vêtements, maillot de bain entièrement couvrant,...

sont strictement interdits, seul les slips de bain, boxer de bain, maillots de bain une ou deux pièces sont autorisés

Les enfants en bas âge doivent porter des couches spécialement conçues pour la baignade, les enfants ne sachant pas nager doivent porter obligatoirement des brassards et être avec un adulte responsable.

# Le port du bracelet est obligatoire, douche et pédiluve obligatoire.

Il est strictement interdit de réserver les transats et fauteuils. Espace aquatique réservé uniquement à la clientèle du camping.

# Mini Club Enfant:

Ouvert pour les enfants de 4 à 7 ans, un justificatif pourra être demandé pour attester de l'âge de l'enfant.

# Terrain de jeu:

Ouverts de 9h à 22h30. Les jeux gonflables de 18h30 à 22h30 et pour des raisons de sécurité ces derniers sont dégonflés en cas d'intempéries (forte chaleur, pluie, orage). Ne pas aller sur les jeux gonflables avec les chaussures, des lunettes, des objets pointus ou tranchants.

4 tables de ping-pong sont à votre disposition (balles et raquettes ne sont pas fournies).

# Snack:

Ouvert de 8h00 à minuit, possédant une licence IV il ne sera pas servi d'alcool aux mineurs, sauf en accord avec ses parents présents. Le serveur s'interdira de redonner de l'alcool à toute personne en cas suspicieux d'ébriété, pour des raisons de sécurité absolue. Il résulte de la signature de ce règlement intérieur que toute personne est avisé des présentes consignes.

# Sécurité:

Le terrain de camping est surveillé le jour par le personnel et la nuit par un surveillant de nuit. Pour toute urgence ou renseignement, s'adresser à l'accueil le jour, au surveillant la nuit. Les foyers ouverts: barbecues à charbon de bois ou électrique et petits feux sont strictement interdits en camping nu, seuls les barbecues à gaz sont acceptés.

Le barbecue a charbon est autorisé en Mobil-Home sauf sur arrêté préfectoral ( exemple: canicule ....) Ne pas jeter allumettes et cigarettes par terre, utiliser des cendriers.

# Salle de jeux:

Cette salle, (sous surveillance vidéo) est un espace de jeux payants ( flippers, baby foot, palet hockey .....).

Ouverte de 9h00 à 00h à toute personne résidant au camping.

# **Diverses locations:**

Location de vélos pour grands et petits (hommes, femmes, enfants), petite remorque pour vélo, de réfrigérateurs, adaptateur, rallonge, de draps: Renseignements à l'accueil. Laverie:

5 lave linges et 2 sèche linges à votre disposition de 9h à 22h, sous la responsabilité d'un adulte. Possibilité de monnaie à l'accueil où au snack bar.

# Droit d'application

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Dax.

En cas de non respect des consignes de sécurités et du règlement intérieur des diverses zones d'activités, le camping ne pourras être tenu responsable en cas d'accident ou divers problèmes.

Suite au contrat, je reconnais avoir pris connaissance de ce document, je le signe et le renvoi.

Lu et approuvé: le: signature du client: